

DEPARTEMENT DU FINISTERE

SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST CORNOUAILLE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**



Séance du 30 janvier 2023



Date de la convocation : 2 janvier 2023
Membres en exercice : 21, Membres présents : 12, Voix délibératives : 16

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier, à 14h30, les membres du comité syndical du syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille, désignés par les comités syndicaux ou les conseils communautaires des établissements membres, se sont réunis au siège du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille à Tréguennec suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Éric Jousseaume, président.

Étaient présents : Jousseaume Éric, Buannic Jean-Louis, Le Troadec Gwenola, Loussouarn Christian Gaigne Jean-Michel, Canevet Yves (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD), Burel Michel, Caradec Jean-Louis, Le Coz Hervé (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN), Burel Bruno (COMMUNAUTES DE COMMUNES CAP SIZUN – POINTE DU RAZ), Kerisit Yves (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU GOYEN), Bonizec Emile (SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU NORD CAP-SIZUN), formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés : Le Cleach Cyrille (pouvoir à Jousseaume Éric), Sergent Gilles (pouvoir à Loussouarn Christian), Laurion Benoit (pouvoir à Kerisit Yves), Kervarec Ronan (Pouvoir à Burel Michel).

Absents excusés : Stephan Philippe, Cariou Jacques

Personne invitée : Picheral Thomas (SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST-CORNOUAILLE).

Programme opérationnel 2023 du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille (OUESCO) porte :

- le SAGE Ouest-Cornouaille (outil de planification),
- le projet de territoire pour l'eau (PTE) 2020-2025 de l'Ouest-Cornouaille (outil opérationnel). Le PTE inclut le contrat territorial (CT) de l'Ouest-Cornouaille 2023-2025.

L'année 2023 correspond à :

- la huitième année de mise en œuvre du SAGE,
- la quatrième année de mise en œuvre du PTE 2020-2025,

- la première année de mise en œuvre du CT 2023-2025.

Le programme opérationnel 2023 :

- décline les actions, les moyens humains et financiers du SAGE et du PTE Ouest-Cornouaille pour l'année 2023,
- vise l'atteinte des objectifs du SAGE,
- vise l'atteinte du bon état des masses d'eau.

Monsieur le Président présente le programme d'actions, repris et détaillé dans le document « programme 2023 », annexé à la présente délibération.

Vu le SAGE de l'Ouest-Cornouaille,

Vu le projet de territoire pour l'eau (PTE) 2020-2025 de l'Ouest-Cornouaille,

Vu le contrat territorial 2023-2025 de l'Ouest-Cornouaille.

Considérant la nécessité d'adopter le programme opérationnel 2023 du syndicat,

Après en avoir délibéré,

le comité syndical,

Adopte le programme opérationnel pour l'année 2023.

Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide financière de l'agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 336 820 €, du Conseil Régional à hauteur de 100 060 € et du Conseil Départemental à hauteur de 8 000 €.

Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme

Éric JOUSSEAUME

Président,
Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

